

Fribourg, le 6 juillet 2023

Remise des prix pour 2023 décernés par PRO VELO Fribourg/Freiburg – les lauréats

Communiqué de presse

Sur la base des propositions faites par les membres de l'association qui sillonnent les routes du canton, le comité de PRO VELO Fribourg/Freiburg a décidé de décerner les traditionnels prix en lien avec la pratique du vélo et les infrastructures cyclables. PRO VELO Fribourg/Freiburg se veut un acteur responsable et a à cœur de motiver de manière détaillée les critiques ou les points positifs soulevés dans le cadre des prix suivants :

- le **rayon d'or** de l'infrastructure à saluer est décerné à la **ville de Fribourg** pour la pérenniation de la voie cyclable sur le boulevard de Pérolles à Fribourg. Après une phase de test en 2020, la ville de Fribourg a franchi le cap en 2021 et supprimé 70 places de stationnement sur le boulevard de Pérolles pour créer une bande cyclable de 1,9m sur une longueur d'un kilomètre. Au-delà de l'acte symbolique, il s'agit d'une véritable plus-value pour le réseau cyclable de la capitale cantonale, car il s'agit d'un axe structurant reliant la gare et le centre-ville au quartier des hautes écoles. Avec le recul, il s'avère que l'impact est plus que positif, avec une augmentation de 20% des cyclistes en semaine entre 2021 et 2022 et un plus grand sentiment de sécurité pour les cyclistes (OUVEMA, 2023). PRO VELO Fribourg salue cette mesure phare pour l'agglomération de Fribourg et souhaite par ce prix encourager la ville à continuer avec le même engouement.
- **Le Pneu Crevé** en matière de politique cycliste revient à la **commune de Bulle**. La commune manque de vision et d'ambition en ce qui concerne l'aménagement de pistes et de voies cyclables sécurisées alors que la ville est plate et se prête à une mobilité cyclable. Si PRO VELO Fribourg salue la création de la Voie Verte, la mise en place de la vélo-station et certains efforts pour rattraper son retard, l'infrastructure proposée sur des axes urbains importants génère en de nombreux endroits des incertitudes et des tensions entre piétons et cyclistes, avec en particulier des trottoirs mixtes sans séparation des flux piétons/cyclistes et parfois une absence totale de marquage. Malheureusement, la commune n'a pratiquement pas tenu compte des points dangereux identifiés par les cyclistes parcourant la ville et thématiques lors d'une assemblée du groupe sud de PRO VELO Fribourg. PRO VELO Fribourg émet les critiques suivantes, qui se veulent constructives :
 - Il y a un **manque criant de marquage au sol pour les cyclistes**. Il y a encore trop peu de marquage au sol cyclable en ville de Bulle et notamment aux carrefours dangereux. Or une bande cyclable constitue le niveau de base en termes de sécurité : le marquage au sol attribue aux cyclistes un espace dans le trafic et rend visible la distance de sécurité à respecter par les autres usagers et usagères. Il crée un sentiment de sécurité qui n'est pas négligeable pour les personnes qui veulent se mettre au vélo. La fluidité des déplacements à vélo peut aussi être améliorée si la bande cyclable permet de remonter les files de voitures arrêtées.
 - Il y a des **trottoirs mixtes partagés** sans distinction de flux cyclistes / piétons (Projet de réfection de la rue de Vevey, Condémine, rue de Gruyères). Or Dans la mesure du possible, il est préconisé de séparer itinéraires cyclables et piétons, ceci en particulier pour que les usagers et les usagères les plus vulnérables (enfants, personnes âgées ou en situation de handicap) se sentent en sécurité. En localité où la présence de piéton-ne-s est importante, la mixité entre cycles et piéton-ne-s devrait être une

mesure prise en dernier recours lorsqu'il n'y a pas d'itinéraire alternatif ou en attendant une amélioration à terme¹. Cela a été dénoncé par PRO VELO à la commune qui campe sur sa position alors que cela crée des tensions inutiles entre piétons et cyclistes.

- **Dangers constants dans les rues à sens unique avec contre-sens cyclable** (rue de la Sionge) en raison de la proximité des places de parking. Un marquage jaune peut être mis en place afin de délimiter clairement l'espace à disposition des cyclistes. Or le marquage au sol de simples logos de vélos au lieu d'une bande cyclable constitue une mesure insuffisante.
 - **Manque d'ambition pour les axes stratégiques d'entrée à Bulle à vélo** (péjoration de la situation pour les cyclistes avec la réfection de la rue de Vevey, dangers de la descente du ferrage à Morlon en l'absence de marquage au croisement avec la rue de l'Étang, dangers depuis la route cantonale venant de Vuadens, traversée de la route cantonale en venant de Riaz extrêmement dangereuse aux heures de pointe)
 - **Absence de système de vélo en libre-service** avec des stations disséminées dans la ville pour l'usage au quotidien. La mise à disposition de Pick-eBike correspond à des besoins du tourisme et non à l'usage journalier qui nécessite plusieurs stations en ville. Par ailleurs la mise à disposition de trotinettes à l'usage hasardeux augmente la pression sur les usagers de la route et les piétons.
 - **Des zones 30 sans aménagement pour cyclistes**. Les zones 30 améliorent la perméabilité pour les piétons et la vitesse réduite améliore la qualité de vie dans le quartier. Toutefois, sans aménagements cyclables et en fonction des volumes de trafic motorisé, l'abaissement de vitesse à lui seul n'a que peu d'intérêt pour la sécurité des cyclistes – d'autant plus que la vitesse n'est pas toujours respectée par les automobilistes. Par ailleurs, les priorités de droite entravent l'avancement continu des cyclistes, un problème pouvant être résolu avec la « rue cyclable », qui doit faire partie d'un réseau de voies cyclables, ce qui n'est pas envisagé pour l'heure à Bulle.
 - **Manque de réaction de la commune** suite au travail de détection des points noirs en ville de Bulle par les membres de PRO VELO et à leur transmission à la commune. Quasiment l'entièreté de ces points noirs a été considéré comme non modifiable par la commune.
- le **prix d'encouragement cyclable** à la coopérative cyclable Météore, qui va assurer dès le 1^{er} septembre un service de coursiers à vélo dans le grand Fribourg et qui visibilise la pratique du vélo de manière professionnelle (www.lameteore.ch).
 - le **prix d'engagement citoyen** pour le vélo à Bibiane Deillon et Ilona Chavaillaz pour leur contribution majeure à la promotion du vélo auprès de la jeunesse dans le district de la Glâne avec le Kids Bike Horizon, club de vélo pour les enfants, qui réunit plus de 150 enfants dès 4 ans chaque semaine

Les prix seront remis cet automne par l'association. La nature des prix seront alors définis et publiés.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à ce communiqué.

Contact :

Grégoire Kubski, président, 079 457 65 35

¹ <https://www.guide-velo.ch/fr/guide/9-infrastructures-et-amenagements/11-code-de-la-route/itineraires-et-trottoirs-partages-ou-autorises-aux-cycles>